

Quoi de neuf au SCOE ?

mai 2017

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Cette réunion multilatérale « trimestrielle » avec les Organisations Syndicales (OS) est proposée par la Direction, y sont présentés bilans et projets. **A l'ordre du jour** : dossier d'organisation du travail les samedis présenté aux CHSCT de juin pour avis puis la charte SCOE congés.

■ L'organisation des samedis au SCOE

Un constat : La diminution du nombre de personnels rend de plus en plus inconfortable la présence des collègues les samedis surtout dans les petits sites comme Saint Max et Colmar !



Une réflexion : Trouver ensemble une solution pour améliorer les conditions de travail les samedis **et éviter les situations de travailleurs isolés ?**

- **Des impératifs** : Seuls les sites avec métier de « front » sont concernés (soit 5/11). Hormis ceux des 2 petits sites Saint Max et Colmar, seuls les conseillers N1 seront impactés.

Des propositions-solutions :

- 2 groupes de site, **Belfort/Metz** et **Schiltigheim/Saint Max/Colmar** afin que chaque groupe soit ouvert en alternance 1 samedi sur 2.
- Décalage d'une semaine d'un cycle complet de 4 semaines proposé aux salariés en glissant en avant ou en arrière.
- Un test de télétravail "occasionnel" pour renforcer le groupe resté ouvert sera étudié.

Un engagement de la Direction : ce dossier sera **ABANDONNE** si avis négatif de la majorité des élus des CHSCT !

- **Une conséquence** : un chantier horaire individualisé pour les tardifs serait discuté pour la même réflexion.

■ La charte des congés

Une charte « congés » est sur l'intranet du SCOE via rubrique/RH/cadre de travail/accords en vigueur http://orange-france.com.francetelecom.fr:85/service_client_orange_est/SIT_ES/service_client_orange_est/IMG/pdf/140301_CCORGE_Charte_des_conges_VD.pdf

Déjà en janvier, nous notions la grande complexité de cette charte «congés». Dans les faits c'est une gestion opaque des demandes et des refus sans présentation de bilan régulier. Si l'on en croit les déclarations faites pas la direction, l'arbitrage final avec le système de points ne concernerait que 5% des demandes... le reste « se passe très bien »... Plus vous serez transparent et précis 2 mois avant avec la direction, plus vous aurez de chance d'être satisfait ! affaire à suivre...

La CFE-CGC répond à vos sollicitations N'hésitez pas à interpellier ou à écrire à vos correspondants CFE-CGC

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE DO Est

Élus

- Jean-Paul Vinals (UI BFC)

Commissions

- Formation et emploi : Sébastien Vincent & Jean-Michel Boulezz
- Logement : Philippe Takacs & Bertrand Geiller

- Egalité professionnelle : Jean-Jacques Pascarel & Christine Bonduelle
- Handicap : Sébastien Vincent & Laurent Janicki
- Emploi et métiers : Philippe Takacs & Jean-Jacques Pascarel
- Economie et évolution des marchés : Jean-Paul Vinals & Rémy Toulouse
- ASC : Bertrand Geiller & Laurent Janicki
- Contrôle des comptes : Jean-Paul Vinals
- Marchés : Laurent Janicki

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.